

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 489

Artikel: Une femme ministre à Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au Cartel genevois d'hygiène sociale et morale

Les obstacles que rencontrent l'école et la famille dans leur tâche éducative

Cette imposante Fédération de Sociétés genevoises a tenu son Assemblée générale de délégués le 23 novembre, sous la présidence de M^e Gourd.

Celle-ci a présenté un rapport sur l'activité du Comité exécutif durant ces derniers mois, activité qui a porté principalement sur des questions de moralité publique: lutte antivénézéenne étude de la création d'une maison de relèvement pour prostituées majeures s'inspirant des mêmes principes que l'admirable «Abri dauphinois» de Grenoble que plusieurs membres du Cartel ont été visiter, et possibilité d'entente sur ce point avec les Sociétés de moralité publique de Lausanne; étude du problème de la prostitution et des souteneurs qui se pose actuellement à Genève de façon si pressante; puis, en relations plus directes avec la protection de la famille, questions de cinématographe, de radio, démarches nombreuses auprès des autorités, de la presse, etc. Le Cartel d'Hygiène sociale et morale garde un contact étroit avec l'Office de consultations matrimoniales qu'il a contribué à créer il y a quelques années; et il organise pour le début de l'année 1937 un cours en 5 leçons sur le Problème de la Prostitution qui sera donné à l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes. Le rapport salue encore la réorganisation toute récente de l'Association abolitionniste genevoise et annonce l'adhésion au Cartel genevois d'une cinquante et unième Société: l'Union des Travailleurs sociaux.

Après une brève partie administrative au cours de laquelle le Comité exécutif fut réélu (il se compose actuellement de M^e Gourd, présidente, M^es Dr Schatzel et B. Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'Enfance, M^e Mathil directrice d'Ouvroir, MM. Laravore, directeur d'écoles, Henri Dubois, directeur de l'Office Social, et Reefs, secrétaire général de la Fédération abolitionniste), l'Assemblée entendit deux

exposés remarquablement intéressants de M. Atzenwiler directeur de l'enseignement primaire et de M^e Johannot-Vernet sur ce double problème: *Les obstacles que rencontrent l'école et la famille dans leur tâche éducative*.

Les difficultés que rencontre l'école peuvent, selon M. Atzenwiler, se classer en trois catégories: en premier lieu, celles qui proviennent de l'école elle-même et de notre époque. L'école actuelle régie encore par le statut de 1886, influencé par les découvertes scientifiques du XIX^e siècle, est trop rationaliste et trop intellectueliste. On a cru, en donnant une instruction intellectuelle développée, former le caractère des enfants, mais l'expérience a démontré que des programmes chargés n'atteignent pas nécessairement ce but. Par son caractère rationaliste, l'école souffre de l'absence d'une mystique. Une autre difficulté réside dans son caractère trop individualiste ainsi que dans la confusion qui règne dans l'application des méthodes de la pédagogie moderne.

Un deuxième groupe de difficultés provient des conditions sociales et morales de vie de certaines familles dont le contre-coup se fait sentir à l'école: foyers désunis, travail absorbant hors du foyer, chômage, entassement dans des logis trop étroits, alcoolisme, malpropreté, etc. Incompréhension aussi dans certaines familles de la nécessité de suivre régulièrement l'école, trop grande manœuvre des pouvoirs publics, vis-à-vis de la négligence de certains parents, contrôle insuffisant des cinémas, etc.

En dernier lieu, l'évolution des conditions morales et matérielles de notre époque constitue pour l'école une nouvelle cause de difficultés: évolution de la notion de l'autorité attribuée non plus à la fonction, mais à la personne, manque d'espace, augmentation du bruit, méfaits de la radio provoquant un flétrissement d'attention, abus de l'auto, insuffisance d'exercices au grand air.

Les conditions démographiques du canton rendent également la tâche de l'école plus difficile: l'appartement qui devrait donner l'arrière-pays rural étant insuffisant, il est remplacé par l'arrivée de familles confédérées souvent déracinées. Enfin

l'intrusion croissante des luttes politiques dans l'école ne facilite pas la tâche du maître.

Toutes ces difficultés proviennent d'une crise d'adaptation. L'école cherche à y remédier en assouplissant ses cadres et ses programmes; par le nouveau règlement de l'enseignement scolaire mettant en première ligne la nécessité d'éveiller les forces bonnes chez l'enfant; par la création d'institutions utiles telles que les classes de pré-apprentissage, le Service d'observation, la Maison des Charmilles, etc., etc.

M^e Johannot-Vernet montre ensuite les obstacles que rencontre la famille dans sa tâche éducative: au nombre de ceux-ci se trouve l'écrasement des notions qui ont été autrefois à la base de la morale, telles que l'honnêteté en affaires et l'indissolubilité du mariage. L'action éducative de la famille se heurte aussi au manque de pondération dans la vie publique, à l'action de la presse qui insiste si malheureusement sur le côté négatif de l'activité humaine, et à l'avidité des enfants à lire les journaux. La diminution du respect de la propriété privée, la fréquence du vol d'usage sont autant de faits résultant de ce flétrissement moral.

La tâche des parents est aussi compliquée par la multiplicité des distractions extérieures telles que: cinémas, dansings, nombre d'associations attirant les enfants hors de la famille. L'enfant s'habitué à chercher au dehors des distractions et des plaisirs et à ne plus trouver au foyer les forces qu'il devrait y rencontrer. M^e Johannot-Vernet voudrait voir les associations membres du Cartel se préoccuper de la préparation des pères de famille à leur tâche et préconise la création et le développement de ligues de pères et fils. La question des lectures demande aussi une étude particulière et c'est avec profit que l'on mettrait à la portée des enfants, des exemples de vies nobles et utiles. Il conviendrait pour cela d'éditionner une série de biographies.

Un échange de vues très animé, et qui se prolongea tard dans la soirée, termina cette fort intéressante réunion, qui, une fois encore, a montré toute l'utilité d'une organisation telle que le Cartel.

R. J. G.

Le suffrage féminin ecclésiastique dans le canton de Fribourg

L'on n'a pas oublié que le Grand Conseil du canton de Fribourg avait voté, au début de l'été, la loi autorisant les paroisses protestantes du canton qui le désirent à introduire chez elles l'exercice du vote féminin ecclésiastique, l'éligibilité des femmes aux Conseils de paroisse, et l'adjonction aux pasteurs d'une assistante officielle.

Cette loi progressiste n'est pas encore entrée en vigueur, le Synode de l'Eglise réformée du canton venant seulement de s'occuper de son application, et cela malheureusement en stipulant certaines mesures de portée restrictive. En effet, d'après la récente décision du Synode, les paroisses devront d'abord être saisies d'une pétition paroissiale, signée au moins par le dixième des femmes de la paroisse. Cette pétition sera ensuite soumise au vote d'une Assemblée générale des membres masculins de la paroisse, et si ce vote est favorable, les femmes pourront alors seulement faire usage de leur nouveau droit. Et encore... car le Synode a bien stipulé que le

venue misérable, aux côtés de cet homme qui lui a fait tant de mal?

Quelqu'un passe sous sa fenêtre. C'est Karl-Artur. Que va-t-elle répondre quand il lui demandera de le suivre?

Que va-t-elle répondre?

Sur ces mots finit le livre.

Selma Lagerlöf, parce qu'elle voit les hommes tels qu'ils sont, en parle sur un ton à la fois ironique et tendre, et cette moqueuse bonhomie exerce sur le lecteur une séduction indéniable. Ses trois derniers romans, et, plus fortement peut-être, le dernier de la trilogie, apportent au cœur du monde un tribut et un émoi merveilleux et nouveaux.

JEANNE VULLIOMENET.

Un féministe à l'Académie française

Edmond Jaloux

Les féministes se sont associées de tout cœur à l'hommage que le Cercle lausannois des journalistes professionnels, entouré de quelques amis, a rendu à M. Edmond Jaloux, à l'occasion de son élection à l'Académie française, car cet ami sincère de Lausanne, ce délicat écrivain, est aussi un ami des femmes; son Dick Le Houelleur, *L'Ami des jeunes filles*, ne lui ressemble-t-il pas comme un frère? N'a-t-il pas tracé, dans *L'Incertaine*, dans *L'Escalier d'Or*, dans *Au-dessous de la Ville*, qui se termine à Ouchy, dans *Loetitia*, d'adorables portraits de jeunes filles qui deviennent des femmes exquises?

nombre des femmes élues dans les Conseils de paroisse ne pourra en tout cas pas dépasser le tiers de l'effectif total de ceux-ci.

... Il coûtera donc encore beaucoup d'eau dans la Sarine, hélas! avant que ce suffrage féminin ecclésiastique, qui dans d'autres cantons, tels que Bâle ou Genève, est chose acquise et si naturelle que personne n'en parle plus, entre en vigueur chez nos Confédérés.

A propos de l'impôt sur la bière

Dans son assemblée d'automne, le Cartel romand d'hygiène sociale et morale a voté, à l'unanimité, la résolution ci-dessous:

Le Cartel romand d'hygiène sociale et morale, sans se prononcer sur l'opportunité d'une augmentation de l'imposition fiscale de la bière, s'élève, au nom de l'hygiène, contre les arguments utilisés par les brasseries au cours de leur ardente campagne, et tendant à faire croire au public: que la bière est une boisson absolument inoffensive, que son renchérissement serait une catastrophe économique, qu'il encouragerait la consommation des eaux-de-vie.

En réalité, si, à quantité égale, la bière est une des boissons les moins alcoolisées, une chose de bière contient environ autant d'alcool qu'un verre de vin et qu'un petit verre d'eau-de-vie. Il s'ensuit que l'abus de la bière est tout aussi pernicieux que l'abus de toute autre boisson alcoolisée, et que l'alcoolisme de bière est déclaré de façon incontestable en Suisse.

Si le renchérissement de la bière en réduisait la consommation, ce ne serait un malheur ni pour la santé publique, ni pour l'économie nationale. Il serait en tout cas plus justifié que le renchérissement des produits alimentaires de première nécessité.

Une femme ministre à Genève

M^e Brunschwig, sous-secrétaire d'Etat à l'Éducation nationale, vient de passer trois jours à Genève, représentant le gouvernement français au Comité d'experts pour l'alimentation infantile de la Société des Nations.

Mais elle a fait aussi à ses nombreuses amies dans notre ville le plaisir de fréquentes rencontres: mardi soir, elle a parlé à l'Athénaïs devant une salle archi-comble, sous les auspices de l'Association pour le Suffrage; mercredi, le Comité pour le Désarmement a organisé un déjeuner en son honneur, auquel elle a également pris la parole; et elle a encore trouvé le temps de visiter avec M^e Bl. Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'Enfance, la Maison d'observer des Charmilles pour enfants irréguliers.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur sa très vivante et captivante conférence.

Chez les Femmes Universitaires

Les 21 et 22 novembre a eu lieu à Zurich la XIII^e Assemblée générale des déléguées de l'Association suisse de Femmes universitaires.

Le samedi après-midi, tandis que siégeaient Comité Central et Commissions, les déléguées furent reçues au Studentenheim, puis assistèrent à une remarquable conférence de Mrs. Marie Hottinger, Mackie M. A. sur le sujet: *Latest currents in English thought*.

Le soir, lors d'une charmante réception organisée par la Section zurichoise et présidée avec beaucoup de grâce et d'entrain par M^e Henrici, docteur en droit, il fut démontré de fort joyeuse façon que les Universitaires ne craignent point l'humour. Dans une revue, les petits travers des sections et des membres célèbres furent chantés et illustrés, et l'on n'eut garde d'oublier les vicissitudes.

La femme est presque toujours un être dangereux, perfide, qu'il faut mater et même battre (voyez Rabelais, La Fontaine, Racine, Molire, Vigny, Musset, Baudelaire, Balzac et Flaubert), à la conception anglo-saxonne de la femme, à la collection des pures, nobles, dévotées héroïnes de Shakespeare, de Dickens, de Walter Scott et de George Meredith, M. Jaloux déplore le mépris que le Français moyen éprouve pour sa compagne. Absurde est l'affirmation que les progrès du féminisme risquent d'éloigner la femme de la maternité et de ses devoirs.

« Si la femme demande à entrer dans la vie publique, c'est justement afin de défendre la maternité et les enfants... Sur certains problèmes, celui de la mortalité infantile, entre autres, aux femmes à prendre la parole sur ce point, les hommes ont fait faillite; tout tôt tard, ce sera comme sûr beaucoup d'autres du même genre. Nous saurons si le Sénat accepte que les Françaises sont considérées dans le monde comme les égales des femmes des autres nations, ou si elles doivent continuer d'y être traitées comme une espèce humaine particulièrement inférieure. »

S. BONARD.